



Doc. 13451
08 avril 2014

Améliorer la protection et la sécurité des utilisateurs dans le cyberspace

Amendement¹ n° 4

Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans l'amendement n° 4, remplacer « pouvant prendre » par « prenant ».

1. 2014 - Deuxième partie de session

